



DOSSIER D'INSCRIPTION

2020-2021

Nom d'élève :

Prenom élève

Niveau / Formule :

Tél représentant légal:



Cours de coran , Langue arabe et Tarbiya Islamiya

دروس القرآن، اللغة العربية، التربية الإسلامية

Rentrée : 7 Septembre 2020 - Fin des cours : 27 Juin 2021

Formule A

Lundi/Mardi/Jeudi
créneau selon le nombre d'enfants par salle

Créneau 1 : 17h45 - 19h15

Tarifs

- 1 enfant 250€ + 10€
- 2 enfants 400€ + 20€
- 3 enfants 600€ + 30€

Formule B

Créneau 1 :

Mercredi et Samedi : 16h00 - 17h30
Dimanche : 17h - 18h30

Créneau 2 :

Mercredi et Samedi : 17h45 - 19h15
Dimanche : 17h - 18h30

Tarifs

- 1 enfant 250€ + 10€
- 2 enfants 400€ + 20€
- 3 enfants 600€ + 30€

Formule C

Dimanche : 10h00 - 12h30
(11h00 - 13h30 heure d'été)

Tarifs

- 1 enfant 150 € + 10€
- 2 enfants 280 € + 20€
- 3 enfants 420 € + 30€

Formule 4/5 ans

Créneau 1 : Sam 16h00 - 17h30

Dim 15h30 - 17h00

Créneau 2 : Sam 17h45 - 19h15

Dim 17h00 - 18h30

Tarifs

- 1 enfant 150 € + 10€
- 2 enfants 280 € + 20€

Information

Chers parents,
Merci de déposer le dossier d'inscription de votre (vos) enfants(s) **de préférence avant le 30/09/2020.**

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire, merci de respecter les délais, et de payer les cotisations par le moyen de paiement que vous avez choisi (**espèce en totalité ou par 10 chèques**).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR à signer obligatoirement

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les modalités d'inscription et la vie dans l'enceinte de l'établissement. En s'inscrivant, l'élève (ou son représentant légal pour l'élève mineur) s'engage à respecter les règles suivantes :

Réglementation administrative et financière

1. Inscriptions

Tout dossier incomplet peut justifier le refus de l'inscription.

L'inscription est ouverte aux élèves ayant 4 ans et plus.

Elle est effective que lorsque les parents d'élève auront fournies tous les documents nécessaires à l'inscription et payer intégralement les frais d'inscription selon le mode de paiement souhaité.

Une fois l'inscription validée et que l'élève est engagé dans son cursus, aucun remboursement n'est possible. Il en est de même, si l'élève abandonne son cursus et renonce à poursuivre les cours, ou s'il est exclu pour non-respect du présent règlement.

2. Rentrée scolaire

Les listes des élèves de chaque classe sont établies à l'avance.

Si, plus tard, un problème de niveau apparaît ou qu'un parent d'élève souhaite changer le créneau horaire de son enfant, il doit informer le responsable qui étudiera la demande. En aucun cas, un élève ne peut changer de classe sans l'accord de l'administration.

Le premier interlocuteur de l'élève et/ou de son représentant légal est le responsable du pôle éducation . Le rôle du professeur est limité à la dispense du cours.

3. Frais d'inscription

Une cotisation annuelle est fixée par l'administration au moment de l'inscription pour l'année scolaire à venir (voir le dossier d'inscription).

Vie Scolaire

1. Absences et retards

Toute absence **prévüe** doit avoir été signalée à l'administration dans la semaine précédente, l'absence imprévüe (maladie, accident...) doit être signalée le jour même avant le début des cours. Toute absence non signalée à l'administration, quelles qu'en aient été les raisons, sera non justifiée.

L'école attire l'attention de l'élève et/ou de son représentant légal qu'au bout de trois d'absences successives, les résultats attendus ne sont pas garantis .

Un retard de 15 minutes sans excuse valable privera l'élève de l'accès aux cours et sera considéré comme une absence injustifiée. D'autre part, les sorties anticipées ne peuvent être tolérées.

Nous vous invitons à prendre les numéro des professeurs de vos enfants pour signaler toutes absence.

En cas de retard le professeur peut refuser l'enfant, il est important que le parent accompagne l'enfant jusqu'à sa prise en charge par le professeur.

2. Scolarité

L'élève doit être présent de la première à la dernière heure, tous les cours étant obligatoires, et du début jusqu'à la fin de l'année.

L'élève doit également apporter son matériel scolaire à chaque cours. L'inscription implique aussi pour l'élève de satisfaire aux devoirs, contrôles continus et examens du début jusqu'à la fin de l'année.

3. Responsabilité

Nous attirons l'attention des représentants légaux des élèves mineurs que la responsabilité de l'école à l'égard de ces derniers ne pourrait être engagée que pendant la seule durée des cours. Etant précisé que l'école est déchargé de toute responsabilité à l'égard de ses élèves mineurs avant et après les heures de cours. En conséquence, les élèves mineurs doivent être pris en charge par leurs représentants légaux, ou par toute personne mandatée par eux (par écrit), dès la fin des cours même si la fin ceux-ci coïncident avec les heures de prières.

A la sortie, le professeur peut garder l'enfant pendant au maximum 10 minutes après cela il sera déposé à la mosquée. Deux bulletins scolaires trimestriels seront attribués.

L'école décline toute responsabilité également en ce qui concerne les vols ou pertes subis par les élèves. Il appartient à chacun de veiller à la sécurité de ses biens personnels. Les objets n'ayant aucun rapport avec l'enseignement tels que les téléphones portables, consoles et autres moyens de divertissement sont formellement interdits.

4. Les examens et les résultats

Les examens se font en contrôle continu.

5. Accidents et maladies

Lorsqu'un enfant est victime d'un accident grave ou un malaise à l'école, les parents sont avertis au plus tôt et invités à venir le prendre en charge.

S'ils le jugent nécessaire, le responsable prévient les services d'urgence, et si besoin dirige l'enfant vers l'hôpital le plus proche.

6. Respect des locaux et matériel

Les élèves sont responsables de la propreté des locaux. A la fin des cours les tables et chaises, doivent être propres, aussi propres qu'il les ait trouvés en entrant. Il est demandé aux élèves de respecter et de veiller à ne pas dégrader le mobilier et le matériel.

7. Tenue vestimentaire et comportement

Les élèves doivent s'attacher à se vêtir dans une tenue correcte et de circonstance au sein de l'école.

Une bonne conduite doit être observée scrupuleusement au sein des locaux ainsi que dans les parties communes de l'établissement.

En cas de souci de comportement des actions se font vers l'élève puis s'il n'y a pas d'améliorations un ou plusieurs rendez vous seront pris en direction des parents.

La punition peut être écrite et peut aller jusqu'à l'exclusion définitive en fonction de la gravité des multiples soucis. En cas de non respect du professeur ou du responsable, la sanction peut être immédiate. Garder le silence ou discuter à voix basse dans les parties communes afin de préserver le calme nécessaire au voisinage.

L'élève doit respecter ses camarades ainsi que l'équipe pédagogique.

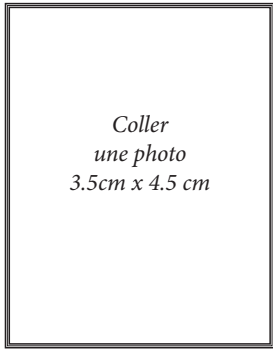
Pendant les vacances, des stages d'apprentissage du Coran et de tarbya islamiya seront donnés gratuitement par des professeurs sous réserves d'inscription

M, Mme, Melle tuteur légal de :

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école et m'engage à le respecter.

Dijon:/...../20.....

Signature des parents :



DOSSIER D'INSCRIPTION

(2020/2021)

Etat civil

Nom : Prénom : Sexe: M F

Date de naissance: Lieu de naissance:

Adresse:

Code postale : Ville :

Scolarité

Scolarité arabe (année 2019/2020)
Formule : Nom des professeurs:

Responsables légaux :

Père : Nom : Prénom:
Adresse:
Code postale : Ville:
Tél : Tél portable:
Email: @

Mère : Nom : Prénom:
Adresse (si différente du père):
Code postale : Ville:
Tél : Tél portable:
Email: @

Information complémentaire

Nom du médecin traitant : Tél :
Allergies connues :

Signature des parents



Le mode de paiement choisi:

Chèques bancaires:

Prélèvement automatique :

Espèces :

N° de chèque	Date de dépôt

N° de chèque	Date de dépôt

Observations :